

Date de l'arrêté : 25/03/2026	République Française Département : CANTAL Arrondissement : Saint-Flour MARCENAT - Commune
Objet : délégation de fonctions au 1er adjoint Monsieur Thierry MAIGNE	

ARRÊTÉ
N° AR_010_2026

Le Maire de MARCENAT,

Vu l'article L. 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à la nomination des adjoints au Maire,

ARRETE_

Article 1 – Monsieur Thierry MAIGNE, premier adjoint, reçoit délégation pour :

- Conseiller le Maire en ce qui concerne toutes les relations avec les autres collectivités territoriales, les services extérieurs et les prestataires de services,
- Conseiller le Maire et prendre en charge plus spécialement toutes les relations relatives aux économies d'énergie,
- Contribuer à la communication externe de la collectivité,
- Contribuer à la gestion locative des biens communaux et au pilotage des travaux sur les bâtiments communaux,
- Signer les délibérations en cas d'absence ou d'empêchement du Maire,
- Ordonner les dépenses et émettre des titres de recette en cas d'absence du Maire.

Article 2 - Cette délégation prend effet le 20 mars 2026.

Article 3 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Le Maire,

Philippe VIALLE

L'adjoint délégué,

Thierry MAIGNE

Fait à MARCENAT, le 25 mars 2026

Date de transmission de l'acte: 07/04/2026

Date de réception de l'AR: 07/04/2026

015-211501143-AR_015_2026-AI

A G E D I